

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 13959 Numéro SIREN : 792 881 195 Nom ou dénomination : FORM DEVELOPPEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2019 sous le numéro de dépôt 104998

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 04-10-2019

N° DE DEPOT : 104998

N° GESTION : 2018B13959

N° SIREN : 792881195

DENOMINATION : FORM DEVELOPPEMENT

ADRESSE : 71 boulevard Saint-Germain 75005 PARIS

MILLESIME : 2018

FORM DEVELOPPEMENT

**Société par actions simplifiée au capital de 124.013 euros
Siège social : 71 Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS
792 881 195 RCS PARIS**

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

« Certifiés conformes »

Le Président

Monsieur Alexis GARDY

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Alexis Gardy', written in a cursive style.A second handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Gardy', written in a cursive style.



I N T I T U L E S

B R U T

DEPR./AMORT.

N E T

31/12/17

A C T I F I M M O B I L I S E

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOP.
CONCESSIONS, BREV&DROITS SIMIL

117. 870
50. 585

79. 669
17. 644

38. 201
32. 941

10. 671
9. 084

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INST. TECHN, MAT.&OUTIL.INDUST.
AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES
IMMOBILISATIONS EN COURS

808
67. 731
9. 000

615
44. 509

193
23. 222
9. 000

354
21. 632
31. 665

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

PARTICIPATIONS
AUTRES TITRES IMMOBILISES
AUTRES IMMOBIL. FINANCIERES

3. 663. 495

67. 878

3. 663. 495

67. 878

4. 535. 941
153
67. 716

*** T O T A L

3. 977. 367

142. 437

3. 834. 930

4. 877. 216

A C T I F C I R C U L A N T

CREANCES

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES
AUTRES CREANCES

1. 129. 157
1. 200. 235

601. 513

1. 129. 157
598. 722

223. 845
597. 345

DIVERS

DISPONIBILITES

1. 699

1. 699

13. 427

COMPTES DE REGULARISATION

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

51. 287

51. 287

17. 035

*** T O T A L

2. 382. 378

601. 513

1. 780. 865

851. 652

*** T O T A L A C T I F

6. 359. 745

743. 950

5. 615. 795

5. 528. 868

1203

B I L A N - P A S S I F

FORM DEVELOPPEMENT SAS

31 DECEMBRE 2018



I N T I T U L E S

31/12/18

31/12/17

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL
PRIMES EMISSION, FUSION, APPORT,
REPORT A NOUVEAU

124. 013
5. 689. 962
(5. 709. 740)

124. 013
5. 689. 962
(4. 289. 132)

RESULTAT DE L'EXERCICE

1. 030. 409 PE

1. 420. 609 PE

PROVISIONS REGLEMENTEES

17. 237

45. 735

*** TOTAL

(908. 937)

149. 969

DETTE S

AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES
EMPRUNTS AUPRES DES ETS CREDIT
CONC.BQ.CRTS/BQUES CREDITRICES
EMPRUNTS ET DETTES FIN. DIVERS
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES
DETTE S FOURNISS.&CPTES RATTACH
DETTE S FISCALES ET SOCIALES
DETTE S / IMMOB.& CPTES RATTACH
AUTRE S DETTE S

2. 331. 198
1. 130. 853
2. 803
2. 002. 708
82. 854
214. 914
9. 336
450. 065

2. 197. 516
1. 393. 360
107
606. 768
550. 000
181. 674
432. 071
17. 402

COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

300. 000

*** TOTAL

6. 524. 731

5. 378. 898

ECARTS DE CONVERSION PASSIF

1

1

*** TOTAL PASSIF

5. 615. 795

5. 528. 868

1203

COMPTE DE RESULTAT

FORM DEVELOPPEMENT SAS

31 DECEMBRE 2018



INTITULES	31/12/18	% C.A.	31/12/17	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION VENDUE - SERVICES -	540. 000	100, 00 %	210. 584	100, 00 %
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	540. 000	100, 00 %	210. 584	100, 00 %
TRANSFERT CHARGES/AMORT.PROV.	231. 088	42, 79 %	12. 580	5, 97 %
AUTRES PRODUITS	3. 101	0, 57 %	5	
**TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	774. 189	143, 36 %	223. 169	105, 97 %
CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.	393. 704	72, 90 %	272. 037	129, 18 %
IMPOTS, TAXES & VERS. ASSIMILES	15. 652	2, 89 %	12. 104	5, 74 %
SALAIRES ET TRAITEMENTS	586. 660	108, 64 %	325. 635	154, 63 %
CHARGES SOCIALES	245. 224	45, 41 %	126. 914	60, 26 %
DOTATION AUX AMORT.SUR IMMOB.	29. 263	5, 41 %	6. 169	2, 92 %
DOTATION PROV./ ACTIF CIRCUL.			608. 053	288, 74 %
AUTRES CHARGES	17. 226	3, 19 %	6. 672	3, 16 %
**TOTAL CHARGES EXPLOITATION	1. 287. 729	238, 46 %	1. 357. 584	644, 67 %
*** RESULTAT D'EXPLOITATION	(513. 540)	95, 10 %	(1. 134. 415)	538, 69 %
PRODUITS FINANCIERS				
PRODUITS FINANCIERS DE PARTIC.	10. 969	2, 03 %	4. 598	2, 18 %
AUTRES INTERETS&PROD.ASSIMILES	1. 379	0, 25 %		
***TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12. 348	2, 28 %	4. 598	2, 18 %
CHARGES FINANCIERES				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	184. 258	34, 12 %	65. 816	31, 25 %
***TOTAL CHARGES FINANCIERES	184. 258	34, 12 %	65. 816	31, 25 %
***RESULTAT FINANCIER	(171. 910)	31, 83 %	(61. 218)	29, 07 %
***RESULTAT CRT AVANT IMPOTS	(685. 450)	126, 93 %	(1. 195. 633)	567, 77 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PROD.EXC. / OPERATIONS GESTION	29. 267	5, 41 %	479	0, 22 %

COMPTE DE RESULTAT

FORM DEVELOPPEMENT SAS

31 DECEMBRE 2018



INTITULES	31/12/18	% C.A.	31/12/17	% C.A.
PROD.EXC. / OPERATIONS CAPITAL	872. 446	161, 56 %		
REPRISES/PROV.&TRANSF.CHARGES	52. 171	9, 66 %		
***TOTAL PRODUITS EXCEPTION.	953. 884	176, 64 %	479	0, 22 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES EXC./OPER. DE GESTION	552. 999	102, 40 %	217. 564	103, 31 %
CHARGES EXC./ OPER. EN CAPITAL	895. 111	165, 76 %		
DOT.EXCEP.AUX AMORT. & PROVIS.	23. 674	4, 38 %	7. 891	3, 74 %
***TOTAL CHARGES EXCEPTIONN.	1. 471. 784	272, 55 %	225. 455	107, 06 %
***RESULTAT EXCEPTIONNEL	(517. 900)	95, 90 %	(224. 976)	106, 83 %
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(172. 941)	32, 02 %		
***TOTAL DES PRODUITS	1. 740. 421	322, 30 %	228. 246	108, 38 %
***TOTAL DES CHARGES	2. 770. 830	513, 11 %	1. 648. 855	782, 99 %
***RESULTATS:	(1. 030. 409) PE	190, 81 %	(1. 420. 609) PE	674, 60 %
PERTE	1. 030. 409, 23			

**PREAMBULE :**

l'exercice social du 01/01/18 au 31/12/18 a une durée de 12 mois.

total du bilan :	5.615.795	euros
le résultat net comptable :	1.030.409-	euros
le chiffre d'affaires :	540.000	euros
l'effectif moyen est de :	7	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-14 - Composition du capital social
- 8 - Engagements financiers
- 13 - Effectif moyen
- 14 - Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Autres éléments significatifs :

- Honoraires
- Intégrations fiscales : modalité, répartition d'impôts et économie réalisée
- Divers
- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2014 du 5 juin 2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**1 - Règles et méthodes comptables (suite)****Immobilisations incorporelles :**

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :

Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements

Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	4,00 ans
- matériel et outillage	5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans
- mobilier	5,00 à 7,00 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :

Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice :

- si l'obligation existe à cette date ;
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture ;
- si le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :

L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :

- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	80.900		36.970			117.870
Autres immobilisations incorporelles II	18.369		32.217			50.586
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	808					808
Installations générales, agencements et aménagements divers	2.256					2.256
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52.585		12.889			65.474
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	31.665				22.665	9.000
Avances et acomptes						
TOTAL III	87.314		12.889		22.665	77.538
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	4.535.941				872.446	3.663.495
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	67.716		162			67.878
TOTAL IV	4.603.657		162		872.446	3.731.373
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4.790.240		82.238		895.111	3.977.367



3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	I	70.229	9.440		79.669
Autres immobilisations incorporelles	II	9.285	8.360		17.645
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		454	162		616
Installations générales, agencements et aménagements divers		1.528	564		2.092
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		31.681	10.736		42.417
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	III	33.663	11.462		45.125
TOTAL GENERAL (I + II + III)		113.177	29.262		142.439

4 - Etat des provisions

Provisions réglementées		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires		45.735	23.674	52.171	17.238
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
SOUS-TOTAL		45.735	23.674	52.171	17.238
Provisions pour dépréciation		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Titres mis en équivalence					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation		608.053		6.540	601.513
SOUS-TOTAL		608.053		6.540	601.513
TOTAL GENERAL		653.788	23.674	58.711	618.751
Dont dotations et reprises :				6.540	
- d'exploitation :					
- financières :					
- exceptionnelles :			23.674	52.171	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					



5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	67.878		67.878
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1.129.157	1.129.157	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2.700	2.700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat : impôts sur les bénéfices	100.718	100.718	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	35.251	35.251	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	719	719	
Etat : divers			
Groupe et associés	809.941	208.427	601.514
Débiteurs divers	250.906	250.906	
Charges constatées d'avance	51.287	51.287	
TOTAUX	2.448.557	1.779.165	669.392
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2.331.198	1.331.198	1.000.000	
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	2.803	2.803		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	1.130.853	313.500	817.353	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	82.854	82.854		
Personnel et comptes rattachés	61.125	61.125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35.434	35.434		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	75.474	75.474		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	42.881	42.881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9.336	9.336		
Groupe et associés	2.002.708	2.708	2.000.000	
Autres dettes	450.065	450.065		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	300.000	300.000		
TOTAUX	6.524.731	2.707.378	3.817.353	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	261.455			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 1.200
- Autres 719

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :**DISPONIBILITES :**

TOTAL : 1.919

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
 - Emprunts obligataires convertibles
 - Autres emprunts obligataires 331.198
 - Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit..... 4.126
 - Emprunts et dettes financières divers 895
 - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
 - Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 28.866
 - Dettes fiscales et sociales 110.388
 - Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
 - Autres dettes 2.746
- TOTAL : 478.219

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	51.287	300.000
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	51.287	300.000

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	124.013	1,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	124.013	1,00000



8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	450.000
- Engagements en matière de pensions et retraites	57.200
- Engagements sur emprunts.....	68.939
- Sûretés réelles consenties	194.227
- Autres engagements donnés	
TOTAL (1)	770.366

(1) dont concernant

- . les dirigeants
- . les filiales
- . les participations
- . les autres entreprises liées. :

13 - Effectif moyen

	<u>personnel</u> <u>salarié</u>	<u>personnel</u> <u>mis à</u> <u>disposition</u>
- Employés	7	

14 - Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

LA SOCIETE FORM DEVELOPPEMENT EST LA SOCIETE TETE DE GROUPE DEPUIS LE 01/09/15

99-1 - Autres éléments significatifs

Honoraires

Commissaire aux comptes 5.640

Intégrations fiscales : modalité, répartition d'impôts et économie réalisée

La sté fait partie d'un groupe dont elle est la tête. L'option pour le régime d'intégration fiscale a pris effet à compter du 01/09/2015.

Divers

le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de formation et de restructuration. Le montant du CICE sur l'exercice est de 14.970 E.

1203	ANNEXE
FORM DEVELOPPEMENT SAS	31 DECEMBRE 2018

99-1 - Autres éléments significatifs
Faits caractéristiques de l'exercice Cession des participations de nos filiales FDE et SOMAHO au profit de notre filiale FDO en date du 26/11/2018. Les sociétés FDE et SOMAHO ont effectué un transfert universel de patrimoine en faveur de FDO à cette même date. Un mali de confusion a été enregistré dans les comptes de FDO pour un montant de 1.319.919 E.

Titres de participation Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis au sens de PCG, art 221-1 renvoyant à l'art 313-8. Cette option est irrévocable sauf circonstances justifiant un changement de méthode (Avis CU CNC n°2007-C du j5 juin 2007). Les frais d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans suivant leur acquisition par le biais d'amortissements dérogatoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir (étayées sur la base des données prévisionnelles) et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.
--

15 - TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brutte	Nette				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).									
1. Filiales (à détailler)									
(+ de 50 % du capital détenu par la société).									
FORM DEV. OUEST 75005 PARIS	925 200	312 147	100%	3 663 495	3 663 495	806 687	3 561 552	-849 744	
2. Participations (à détailler)									
(10 à 50 % du capital détenu par la société).									
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.									
1. Filiales non reprises au § A.									
a. Filiales françaises (ensemble)									
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)									
2. Participations non reprises au § A.									
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)									
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)									

FORM DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 124.013 euros
Siège social : 71 Boulevard Saint-Germain, 75005 PARIS
792 881 195 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 13 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant en matière ordinaire, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 1.030.409 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 13 septembre 2019 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité des voix exprimées.
Abstention :
Contre :
Pour :

« Certifié conforme »

Le Président

Monsieur Alexis GARDY





MARCEL BARRÈRE



FORM DÉVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée au capital de 124.013 €

71, Boulevard Saint Germain 75005 PARIS

RCS PARIS 792 881 195

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018



Marcel Barrère

Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de Pau
66, allées Marines – 64100 Bayonne
Tel.: 05.59.52.81.62 – Fax.: 05.59.63.92.89



S.A.S. FORM DÉVELOPPEMENT

Siège social : 71, Boulevard Saint Germain – 75005 Paris
Capital social : 124.013 Euros
Rcs : Paris 792 881 195

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FORM DÉVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels "Faits caractéristiques de l'exercice" relative à la cession à la société FORM DÉVELOPPEMENT OUEST des titres des sociétés FORM DÉVELOPPEMENT EST et SOMAHO.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La Direction de la société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront différer de ces estimations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels au 31 décembre 2018, nous avons considéré que parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, les titres de participations et les créances envers les sociétés filiales étaient susceptibles d'une justification de nos appréciations.

- Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2018 s'établit à 3.642.573 € (hors coût d'acquisition) sont évalués à leur coût d'acquisition et la valeur d'inventaire est estimée à la valeur d'utilité pour l'entreprise selon les modalités décrites dans le paragraphe de l'Annexe intitulé "Autres éléments significatifs – Titres de participations". Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier le caractère raisonnable de ces estimations.
- La société constitue, si nécessaire, des dépréciations des créances envers les filiales selon les modalités décrites dans la note "Règles et méthodes comptables". Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en

cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 20 août 2019

Le Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Barrere', with a stylized flourish at the end.

Marcel BARRERE

FORM DEVELOPPEMENT SAS

Gestion De Centres Sportifs

71, BD SAINT GERMAIN

75005 PARIS

ARRETE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018



INTITULES	BRUT	DEPR./AMORT.	NET	31/12/17
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOP. CONCESSIONS, BREV&DROITS SIMIL	117. 870 50. 585	79. 669 17. 644	38. 201 32. 941	10. 671 9. 084
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
INST.TECHN, MAT.&OUTIL.INDUST. AUTRES IMMOBILIS. CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	808 67. 731 9. 000	615 44. 509	193 23. 222 9. 000	354 21. 632 31. 665
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS AUTRES TITRES IMMOBILISES AUTRES IMMOBIL. FINANCIERES	3. 663. 495 67. 878		3. 663. 495 67. 878	4. 535. 941 153 67. 716
*** TOTAL	3. 977. 367	142. 437	3. 834. 930	4. 677. 216
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES AUTRES CREANCES	1. 129. 157 1. 200. 235	601. 513	1. 129. 157 598. 722	223. 845 597. 345
DIVERS				
DISPONIBILITES	1. 699		1. 699	13. 427
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	51. 287		51. 287	17. 035
*** TOTAL	2. 382. 378	601. 513	1. 780. 865	851. 652
*** TOTAL ACTIF	6. 359. 745	743. 950	5. 615. 795	5. 528. 868



I N T I T U L E S

31/12/18

31/12/17

CAPITAUX PROPRES

CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL
PRIMES EMISSION,FUSION,APPORT,
REPORT A NOUVEAU

124. 013
5. 689. 962
(5. 709. 740)

124. 013
5. 689. 962
(4. 289. 132)

R E S U L T A T D E L' E X E R C I C E

1. 030. 409 PE

1. 420. 609 PE

PROVISIONS REGLEMENTEES

17. 237

45. 735

*** T O T A L

(908. 937)

149. 969

D E T T E S

AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES
EMPRUNTS AUPRES DES ETS CREDIT
CONC.BQ.CRTS/BQUES CREDITRICES
EMPRUNTS ET DETTES FIN. DIVERS
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES
DETTE FOURNISS.&CPTES RATTACH
DETTE FISCALES ET SOCIALES
DETTE / IMMOB.& CPTES RATTACH
AUTRES DETTES

2. 331. 198
1. 130. 853
2. 803

2. 002. 708
82. 854
214. 914
9. 336
450. 065

2. 197. 516
1. 393. 360
107
606. 768
550. 000
181. 674
432. 071
17. 402

COMPTES DE REGULARISATION

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

300. 000

*** T O T A L

6. 524. 731

5. 378. 898

ECARTS DE CONVERSION PASSIF

1

1

*** T O T A L P A S S I F

5. 615. 795

5. 528. 868

COMPTE DE RESULTAT

FORM DEVELOPPEMENT SAS

31 DECEMBRE 2018



I N T I T U L E S

31/12/18

% C.A.

31/12/17

% C.A.

PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUCTION VENDUE - SERVICES -
CHIFFRE D'AFFAIRES NET
TRANSFERT CHARGES/AMORT.PROV.
AUTRES PRODUITS

540. 000 100, 00 %
540. 000 100, 00 %
231. 088 42, 79 %
3. 101 0, 57 %

210. 584 100, 00 %
210. 584 100, 00 %
12. 580 5, 97 %
5

***TOTAL PRODUITS EXPLOITATION

774. 189 143, 36 %

223. 169 105, 97 %

CHARGES D'EXPLOITATION

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.
IMPOTS,TAXES & VERS. ASSIMILES
SALAIRES ET TRAITEMENTS
CHARGES SOCIALES
DOTATION AUX AMORT.SUR IMMOB.
DOTATION PROV./ ACTIF CIRCUL.
AUTRES CHARGES

393. 704 72, 90 %
15. 652 2, 89 %
586. 660 108, 64 %
245. 224 45, 41 %
29. 263 5, 41 %
17. 226 3, 19 %

272. 037 129, 18 %
12. 104 5, 74 %
325. 635 154, 63 %
126. 914 60, 26 %
6. 169 2, 92 %
608. 053 288, 74 %
6. 672 3, 16 %

***TOTAL CHARGES EXPLOITATION

1. 287. 729 238, 46 %

1. 357. 584 644, 67 %

*** RESULTAT D'EXPLOITATION

(513. 540) 95, 10 %

(1. 134. 415) 538, 69 %

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS DE PARTIC.
AUTRES INTERETS&PROD.ASSIMILES

10. 969 2, 03 %
1. 379 0, 25 %

4. 598 2, 18 %

***TOTAL PRODUITS FINANCIERS

12. 348 2, 28 %

4. 598 2, 18 %

CHARGES FINANCIERES

INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

184. 258 34, 12 %

65. 816 31, 25 %

***TOTAL CHARGES FINANCIERES

184. 258 34, 12 %

65. 816 31, 25 %

***RESULTAT FINANCIER

(171. 910) 31, 83 %

(61. 218) 29, 07 %

***RESULTAT CRT AVANT IMPOTS

(685. 450) 126, 93 %

(1. 195. 633) 567, 77 %

PRODUITS EXCEPTIONNELS

PROD.EXC. / OPERATIONS GESTION

29. 267 5, 41 %

479 0, 22 %

COMPTE DE RESULTAT

FORM DEVELOPPEMENT SAS

31 DECEMBRE 2018



INTITULES

31/12/18 % C.A.

31/12/17 % C.A.

PROD.EXC. / OPERATIONS CAPITAL
REPRISES/PROV.&TRANSF.CHARGES

872. 446 161, 56 %
52. 171 9, 66 %

***TOTAL PRODUITS EXCEPTION.

953. 884 176, 64 %

479 0, 22 %

CHARGES EXCEPTIONNELLES

CHARGES EXC./OPER. DE GESTION
CHARGES EXC./ OPER. EN CAPITAL
DOT.EXCEP.AUX AMORT. & PROVIS.

552. 999 102, 40 %
895. 111 165, 76 %
23. 674 4, 38 %

217. 564 103, 31 %
7. 891 3, 74 %

***TOTAL CHARGES EXCEPTIONN.

1. 471. 784 272, 55 %

225. 455 107, 06 %

***RESULTAT EXCEPTIONNEL

(517. 900) 95, 90 %

(224. 976) 106, 83 %

IMPOTS SUR LES BENEFICES

(172. 941) 32, 02 %

***TOTAL DES PRODUITS

1. 740. 421 322, 30 %

228. 246 108, 38 %

***TOTAL DES CHARGES

2. 770. 830 513, 11 %

1. 648. 855 782, 99 %

*** RESULTATS :

(1. 030. 409) PE 190, 81 %

(1. 420. 609) PE 674, 60 %

P E R T E

1. 030. 409, 23

**PREAMBULE :**

l'exercice social du 01/01/18 au 31/12/18 a une durée de 12 mois.

total du bilan	:	5.615.795	euros
le résultat net comptable	:	1.030.409-	euros
le chiffre d'affaires	:	540.000	euros
l'effectif moyen est de	:	7	salariés

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

- 1 - Règles et méthodes comptables
- 2 - Etat de l'actif immobilisé
- 3 - Etat des amortissements
- 4 - Etat des provisions
- 5 - Etat des échéances des créances et des dettes
- 6-10 - Produits à recevoir
- 6-11 - Charges à payer
- 6-12 - Charges et produits constatés d'avance
- 6-14 - Composition du capital social
- 8 - Engagements financiers
- 13 - Effectif moyen
- 14 - Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

Autres éléments significatifs :

- Honoraires
- Intégrations fiscales : modalité, répartition d'impôts et économie réalisée
- Divers
- Suivi des options

**1 - Règles et méthodes comptables****Principes et conventions générales :**

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC n° 2014 du 5 juin 2014 relatif au PCG.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- respect des règles de prudence,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Informations relatives aux changements de méthodes :

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté par rapport à l'exercice précédent

Comptabilisation des actifs :

Les actifs sont comptabilisés dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés au coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entreprise sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit ainsi que les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus

Le coût de production comprend :

- le prix d'achat des matières consommées (y compris droits de douanes et taxes non récupérables)
- les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
- la déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
- les charges indirectes de fabrication

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition ou de production pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Immobilisations incorporelles :

Les éléments de l'actif incorporel amortissables font l'objet d'un amortissement selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée réelle d'utilisation ou de la durée de protection juridique.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable :
Le montant amortissable d'un actif est égal à sa valeur brute diminuée de sa valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

La base amortissable fiscale n'étant pas réduite de la valeur résiduelle, un amortissement dérogatoire est constaté pour conserver l'avantage fiscal lié à la base amortissable.

Amortissements
Le début de constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif.

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien à l'actif, il est révisable si les conditions d'utilisation changent.

L'entreprise a opté pour la mesure de simplification permettant d'amortir les biens non décomposables sur la durée d'usage sans rechercher la durée réelle d'utilisation.

Durée d'amortissements

Biens non décomposés (durée d'usage - PME)	linéaire
- constructions et agencements	4,00 ans
- matériel et outillage	5,00 ans
- matériel de bureau et informatique	3,00 à 5,00 ans
- mobilier	5,00 à 7,00 ans

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Pour les titres de participations, ces frais sont immobilisés.

Dépréciations des actifs immobilisés :

Les dépréciations des actifs immobilisés sont constatées par l'entreprise à chaque clôture, dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



1 - Règles et méthodes comptables (suite)

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties aux taux de change à la date de la clôture, les différences de change sont constatées au bilan dans le poste écart de conversion.

Valeurs mobilières :
Les valeurs mobilières sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions :
Une provision est comptabilisée à la clôture de l'exercice :
- si l'obligation existe à cette date ;
- s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci après la date de clôture ;
- si le montant de l'obligation peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Engagements en matière de pensions et retraites :
L'entreprise ne constate pas comptablement une provision ; le montant est mentionné en annexe.

Les engagements sont évalués en tenant compte :
- des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise ;
- des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales ;
- d'un taux de revalorisation annuel des salaires ;
- de l'espérance de vie des salariés définie à partir de tables statistiques ;
- d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu chaque année.

2 - Etat de l'actif immobilisé

Immobilisations	Au début de l'exercice	Réévaluation	Acquisitions	Virement poste à poste	Cession ou hors service	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement I	80.900		36.970			117.870
Autres immobilisations incorporelles II	18.369		32.217			50.586
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements et aménagements des constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	808					808
Installations générales, agencements et aménagements divers	2.256					2.256
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52.585		12.889			65.474
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	31.665				22.665	9.000
Avances et acomptes						
TOTAL III	87.314		12.889		22.665	77.538
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	4.535.941				872.446	3.663.495
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	67.716		162			67.878
TOTAL IV	4.603.657		162		872.446	3.731.373
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	4.790.240		82.238		895.111	3.977.367



3 - Etat des amortissements

Immobilisations amortissables		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	I	70.229	9.440		79.669
Autres immobilisations incorporelles	II	9.285	8.360		17.645
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		454	162		616
Installations générales, agencements et aménagements divers		1.528	564		2.092
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		31.681	10.736		42.417
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	III	33.663	11.462		45.125
TOTAL GENERAL (I + II + III)		113.177	29.262		142.439

4 - Etat des provisions

Provisions réglementées		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires		45.735	23.674	52.171	17.238
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *					
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
SOUS-TOTAL		45.735	23.674	52.171	17.238
Provisions pour dépréciation		Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Titres mis en équivalence					
Titres de participation					
Autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation		608.053		6.540	601.513
SOUS-TOTAL		608.053		6.540	601.513
TOTAL GENERAL		653.788	23.674	58.711	618.751
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			6.540	
	- financières				
	- exceptionnelles		23.674	52.171	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					



5 - Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		67.878		67.878
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients		1.129.157	1.129.157	
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		2.700	2.700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôts sur les bénéfices		100.718	100.718	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée		35.251	35.251	
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés		719	719	
Etat : divers				
Groupe et associés		809.941	208.427	601.514
Débiteurs divers		250.906	250.906	
Charges constatées d'avance		51.287	51.287	
TOTALUX		2.448.557	1.779.165	669.392
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2.331.198	1.331.198	1.000.000	
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	2.803	2.803		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	1.130.853	313.500	817.353	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	82.854	82.854		
Personnel et comptes rattachés	61.125	61.125		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35.434	35.434		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	75.474	75.474		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	42.881	42.881		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9.336	9.336		
Groupe et associés	2.002.708	2.708	2.000.000	
Autres dettes	450.065	450.065		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	300.000	300.000		
TOTALUX	6.524.731	2.707.378	3.817.353	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	261.455			
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



6-10 - Produits à recevoir

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

- Créances rattachées à des participations
- Autres immobilisations financières

CREANCES :

- Créances clients et comptes rattachés 1.200
- Autres 719

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

DISPONIBILITES :

TOTAL : 1.919

6-11 - Charges à payer

- Produits des émissions de titres participatifs
- Emprunts obligataires convertibles
- Autres emprunts obligataires 331.198
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit..... 4.126
- Emprunts et dettes financières divers 895
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés 28.866
- Dettes fiscales et sociales 110.388
- Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés
- Autres dettes 2.746

TOTAL : 478.219

6-12 - Charges et produits constatées d'avance

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
- Charges/Produits d'exploitation	51.287	300.000
- Charges/Produits financiers		
- Charges/Produits exceptionnels		
TOTAL :	51.287	300.000

6-14 - Composition du capital social

Actions ou parts sociales composant le capital social :

	<u>nombre</u>	<u>valeur nominale</u>
- au début de l'exercice	124.013	1,00000
- émises durant l'exercice		
- remboursées au cours de l'exercice		
- en fin d'exercice	124.013	1,00000



8 - Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

- Effets escomptés non échus	
- Affacturage	
- Avals et cautions	450.000
- Engagements en matière de pensions et retraites	57.200
- Engagements sur emprunts.....	68.939
- Sûretés réelles consenties	194.227
- Autres engagements donnés	
TOTAL (1)	770.366

- (1) dont concernant
- . les dirigeants
 - . les filiales
 - . les participations
 - . les autres entreprises liées. :

13 - Effectif moyen

	<u>personnel</u> <u>salarié</u>	<u>personnel</u> <u>mis à</u> <u>disposition</u>
- Employés	7	

14 - Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

LA SOCIETE FORM DEVELOPPEMENT EST LA SOCIETE TETE DE GROUPE DEPUIS LE 01/09/15

99-1 - Autres éléments significatifs

- **Honoraires**
Commissaire aux comptes 5.640
- **Intégrations fiscales : modalité, répartition d'impôts et économie réalisée**
La sté fait partie d'un groupe dont elle est la tête. L'option pour le régime d'intégration fiscale a pris effet à compter du 01/09/2015.
- **Divers**
le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de formation et de restructuration. Le montant du CICE sur l'exercice est de 14.970 E.

1203	ANNEXE
FORM DEVELOPPEMENT SAS	31 DECEMBRE 2018

99-1 - Autres éléments significatifs
Faits caractéristiques de l'exercice Cession des participations de nos filiales FDE et SOMAHO au profit de notre filiale FDO en date du 26/11/2018. Les sociétés FDE et SOMAHO ont effectué un transfert universel de patrimoine en faveur de FDO à cette même date. Un mali de confusion a été enregistré dans les comptes de FDO pour un montant de 1.319.919 E.

Titres de participation Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis au sens de PCG, art 221-1 renvoyant à l'art 313-8. Cette option est irrévocable sauf circonstances justifiant un changement de méthode (Avis CU CNC n°2007-C du j5 juin 2007). Les frais d'acquisition sont amortis sur une durée de 5 ans suivant leur acquisition par le biais d'amortissements dérogatoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir (étayées sur la base des données prévisionnelles) et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

15 - TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brutte	Nette				
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).									
1. Filiales (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société).									0
FORM DEV. OUEST 75005 PARIS	925 200	312 147	100%	3 663 495	3 663 495	806 687	3 561 552	-849 744	
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).									0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.									
1. Filiales non reprises au § A.									
a. Filiales françaises (ensemble)				0	0	0			0
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				0	0	0			0
2. Participations non reprises au § A.									
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0			0
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0			0